



La blessure était mortelle.

— N'aviez-vous pas pris Mandrin, l'an dernier ?

— Oui, mais il s'est sauvé. La prison capable de le retenir n'est pas encore bâtie. Aujourd'hui, si je parvenais jusqu'à lui, je le tuerais.

— Vous le haïssez fort.

— Dernièrement ses bandits, qui rôdaient autour du château, ont failli me prendre; je ne leur échappai qu'en me jetant au Rhône.

— Puis ils ont attaqué ma cousine Isaure, je crois ?

— Oui, nous l'avons retrouvée à demi morte dans un champ voisin. Ces brutes lui avaient arraché les oreilles pour lui voler ses diamants.

— Pauvre jeune fille ! Elle n'a plus sa mère ?

— Non, répondit laconiquement le chevalier. Mais parlons au moyen de la venger.

Gaston exposa son plan de campagne : douze hommes déterminés, déguisés en marchands forains, chercheraient à s'approcher de Mandrin. Il marcherait à leur tête. On jouerait sa vie pour envelopper le capitaine et ses lieutenants. Celui qui tuerait Mandrin aurait sa fortune faite. Le massacre des chefs accompli, la bande se disperserait.

— Voilà un mois, ajouta le chevalier, que je presse Julien de me seconder dans ce projet, mais son amour pour sa fille le retient près d'elle et l'absorbe tout entier. Voulez-vous m'aider, vous ? Seriez-vous un de mes hommes ?

Rufin fit la grimace.

— J'ai ma femme, répondit-il, nous sommes nouvellement mariés ; mais au château je serais de bonne garde.

— Connaissez-vous des hommes capables de risquer leur peau ? reprit Gaston.

Rufin se gratta l'oreille.

— Heu ! heu ! les meilleurs seraient des contrebandiers, s'il ne les ramassait tous sur son passage. Mais il vient au Puy beaucoup de muletiers des frontières d'Espagne habitués à jouer du couteau, excellents pour un coup de main.

— C'est vrai, fit Gaston frappé de la justesse de l'observation. Au Puy je trouverai peut-être mon affaire.

Cette idée le séduisit tellement que dès le lendemain il partit pour cette ville.

L'absence de Gaston n'affligea point Rufin autant que ce qui précède pourrait le faire croire. M. de la Tourette tenait à son gré tron de place au château.

Julien applaudissait hautement à l'activité déployée par son ami et en répétait tellement l'éloge que le paysan en devint jaloux.

— Et moi, cousin Julien, s'écria-t-il un jour, que pourrais-je faire pour vous être agréable ?

— Mais c'est tout simple, répondit le nabab, secondez Gaston ; recrutez des hommes pour lui, des braves.

— Où en trouver ? demanda Rufin.

— En manque-t-il au-dessus de Brioude, dans les montagnes de la Margeride, par exemple ? Allez rejoindre mon ami au Puy et de là prenez ses instructions et cherchez parmi les montagnards farouches.

— Et pendant ce temps si Mandrin revenait sur Valence ?

— Ce n'est pas vous, mon cher, qui pourriez l'arrêter, reprit Julien.

Rufin ne répliqua pas.

Le soir, se retrouvant avec sa femme, ils parlèrent de la proposition du cousin.

— Mafé, dit Tiennette je ne vois rien de mieux que de tâcher de lui plaire. Tu veux qu'il te donne une place, ou nous aide à vivre, et tu lui refuses le premier service qu'il te demande. Qui sait ! Il n'a voulu peut-être que mettre ton zèle à l'épreuve.

— Il n'est pas très ouvert avec moi, dit Rufin d'un air sombre. Il nous supporte ici à regret. Nous sommes de ces parents dont on a honte parce qu'ils sont pauvres, et, s'il osait, il nous presserait de reprendre le chemin de Brioude.

— Sa demoiselle, dit Tiennette, est très aimable avec moi.

— Pourtant, elle ne cause pas non plus volontiers de ses affaires.

— Elle ne me connaît pas.

— Et quand tu lui as demandé où son père avait pris femme...

— Elle m'a répondu que cela l'attristait de parler de sa mère.

— Le cousin non plus ne veut pas dire mot de son mariage et de sa femme, et ce qui est plus fort M. de la Tourette m'envoie promener quand je le questionne à ce sujet. Tout cela est louche et me donne à penser.

- Quoi donc ? fit Tiennette, curieuse.
 — Eh ! qu'il n'a jamais été marié de sa vie.
 — Oh ! quelle idée !
 — Qu'Isaure est une fille naturelle ou bien...
 — Quoi encore ?
 — Que ce n'est pas même sa fille.
 — C'est trop fort ! Et que serait-elle donc ?
 — Sa maîtresse, répondit brutalement Rufin.

Tiennette en resta bouche bée et sans un mot pour défendre la jeune fille, qui lui avait fait un si aimable accueil. Mais Tiennette n'était pas plus délicate que Rufin. Celui-ci reprit :

— Il faut que je tire cela au clair, j'ai dans l'idée qu'il y a un mystère dont la connaissance nous intéresse.

— Sa maîtresse... fit Tiennette, revenant enfin de son étonnement, je ne le crois pas ; non, je suis même sûre du contraire.

— Comment cela ?

— Je le sens, fit-elle en portant la main à son cœur.

La veille, Isaure étant avec elle et son père avait dit à Tiennette en la quittant :

— Prenez donc le bras de mon père, il va vous montrer le labyrinthe au bout du jardin.

— Si elle était sa maîtresse, se dit-elle, elle ne montrerait pas tant de confiance.

— C'est égal, reprit son mari, si je m'absente (il le faudra peut-être) aie l'œil à ce que je dis. Selon ce que nous apprendrons nous saurons quel parti prendre et ce que nous pouvons espérer.

A mesure qu'il parlait sa physionomie prenait une telle expression qu'Étiennette qui l'observait en fut impressionnée et lui dit à voix basse :

— Que veux-tu dire ?

Rufin, à son tour, fixa la jeune femme comme pour s'assurer d'elle également et d'une voix sourde lui répondit :

— Nous sommes les héritiers possibles du cousin Julien. Si M^{lle} Isaure est sa fille légitime nous ne pouvons hériter de lui qu'après elle... Si elle n'est que sa maîtresse, nous sommes les uniques héritiers... M'as-tu compris ?

Étiennette baissa la tête, pensive.

Rufin ajouta :

— Au lieu d'aller recruter des hommes contre Mandrin, je ferais peut-être mieux d'aller chercher Mandrin et de lui dire : — Part à deux à Montluizant.

Étiennette, pâle de saisissement, garda le silence, mais ce silence n'était point celui de l'approbation.

XVII

COUSIN ET COUSINE

Jusqu'alors Étiennette avait vécu paisible près de son mari, sans l'observer et sans le connaître ; mais, depuis la grande nouvelle de l'existence d'un cousin millionnaire, le caractère de Rufin s'était accentué dans des proportions extraordinaires. Ses mauvais instincts s'étaient révélés avec une vigueur surprenante. L'indolence du paysan s'était évanouie ; son amour du lucre, s'enflammant, ne lui laissait plus de repos. Tout disparaissait à ses yeux fascinés par la perspective de la colossale fortune de son cousin.

Étiennette d'abord en avait été plus surprise qu'effrayée, mais à mesure que s'allumait cette fièvre de l'or, elle découvrait chez son mari des penchants vils qui lui répugnaient et la détachaient de ce dernier.

Enfin ses observations se résumèrent dans cette idée :

— Rufin est capable de tout pour de l'or, il servirait Mandrin ou le diable.

Son mari dit le lendemain à son cousin qu'il avait réfléchi au projet de recruter des couteaux dans la Margeride et qu'il était prêt à partir. Mirouël le félicita de sa résolution et lui remit une forte somme en se disant :

— Si seulement il me volait et ne revenait pas !...

Rufin fut bien tenté de le faire mais son ambition lui donna la force de résister à son désir. Il partit.

En l'embrassant sa femme lui chuchota à l'oreille :

— Cela ne te fait rien de me laisser seule avec le cousin ?

— Que veux-tu que cela me fasse ? répondit brutalement le mari.

Cette réponse prêtait à de nombreux commentaires et Étiennette

en fut frappée. Avait-il voulu dire qu'il avait en sa femme une confiance au-dessus de toute inquiétude?... Ou n'avait-il exprimé qu'un sentiment d'indifférence ?

Il est toujours dangereux pour un mari de laisser le champ libre à sa femme pour de semblables réflexions. Celle-ci douta, ne sut que penser, si ce n'est qu'elle n'avait pas besoin de se tenir sur une réserve dont son mari n'avait souci.

Sa situation au château était assez délicate : le chevalier n'étant plus là, son absence obligeait souvent le cousin Julien à s'occuper de Tiennette. Qu'il le voulût ou non, il le fallait. Il était sans relations, vivait isolé et désœuvré dans son magnifique domaine, sans visiteurs à recevoir, comme sans visites à faire. Il n'était ni homme d'étude ni chasseur. Et eût-il été chasseur, n'étant pas gentilhomme, il n'avait pas le droit de chasser en dehors de son domaine.

Il devait donc tout son temps aux deux personnes qui habitaient avec lui, sa fille et sa cousine.

Ce contact perpétuel d'un célibataire jeune, de la nature ardente, passionnée, que nous connaissons, était-il sans danger ? Rufin le croyait peut-être ou n'y avait pas réfléchi.

Tiennette s'était posé cette question. Et les jours qui suivirent le départ de Rufin en provoquèrent la réponse.

Nous avons dit que Tiennette, cette coquette de village, possédait tous les attraits de la beauté du diable. Julien le remarqua bientôt, et elle s'aperçut de même de l'attention marquée dont elle était l'objet.

Elle arriva à se faire la même réflexion que Mirouël : Si Rufin dépensait ou voulait garder pour lui la somme qui lui était confiée pour enrôler des braves de la Margeride et ne revenait plus?...

Et cette perspective, loin de l'effrayer, lui sourit.

— Mon homme, dit-elle un jour, est bien longtemps à revenir.

— Vous ennuyez-vous après lui ? lui demanda Mirouël.

Elle rougit.

Julien Mirouël ajouta :

— J'ai cependant l'idée de lui demander à son retour un nouveau service...

— Lequel, cousin Julien ? demanda Tiennette.

— C'est d'accompagner, dans son expédition contre Mandrin,

Gaston de la Tourette. Pensez-vous, Étiennette, qu'il y consentira ?

— Je ne sais, cousin.

— Le chevalier le lui a déjà offert et il a refusé ; mais Gaston s'y est mal pris, il a oublié de lui dire que sa fortune serait faite s'il tuait Mandrin ou seulement contribuait à sa mort, et qu'en tout cas il y gagnerait une forte récompense. Le cousin Rufin aime beaucoup les jaunets, je crois ?

— Il ne les déteste pas, cousin Julien.

— Se séparer d'une jeune et jolie femme que l'on aime est fort pénible sans doute, mais quand c'est avec l'espoir de pouvoir à son retour jeter une grosse somme dans son tablier, un pauvre montagnard n'hésite guère...

— Il faudra lui en parler, cousin Julien.

— Vous consentiriez à cette séparation prolongée, ma chère enfant ?

Elle le regarda d'un certain air et lui répondit par les dernières paroles de son mari :

— Que voulez-vous que ça me fasse ?

— Sans doute, reprit Julien, Rufin est aussi prudent que brave... Cependant l'expédition projetée ne sera pas sans danger.

— Ah ! cousin Julien, que voulez-vous ? Qui ne hasarde rien n'a rien.

Cette manière philosophique d'envisager les choses fixa l'opinion du nabab.

— Voilà, se dit-il, des époux assortis. Ils ne tiennent qu'à l'argent.

Toutefois il était encore loin d'imaginer à quel point la soif de l'or tourmentait les deux époux.

A la suite de cette conversation, l'imagination de Tiennette se mit à trotter de plus belle.

Elle crut voir son mari parti à la rencontre de Mandrin et elle se dit :

— S'il ne revenait pas...

« Je serais veuve..

« Je n'ai pas l'air de déplaire au cousin Julien... Inutile de le décourager ; on ne sait pas ce qui peut arriver.

Une quinzaine s'était écoulée. Julien avait pris déjà le ton de la galanterie (et sans rencontrer de froideur), quand enfin Gaston et

Rufin revinrent à Valence accompagnes de la douzaine de sacripants qu'ils avaient recrutés.

Le choix en était superbe, et Mandrin n'aurait pu lui opposer une compagnie supérieure en son genre. Sans la recommandation du chevalier, jamais ils n'auraient trouvé une auberge à Valence et l'on avait lieu de s'étonner que ce dernier osât voyager en leur compagnie.

Sauf les trois hommes enrôlés par Rufin et dont le type auvergnat était fortement accusé, les autres, métis de races diverses, chiens et loups, avaient le caractère douteux et mal défini des frontières sur lesquelles ils étaient nés. Ils étaient Languedociens en deçà des Pyrénées et Espagnols au delà, quelque peu Italiens ou Provençaux également, mais cependant ayant tous un caractère physiologique commun : l'expression du vice et du crime.

Gaston ne les conduisit point à Montluizant, et se borna à prier Mirouël de les venir voir. En cette circonstance, Rufin fut de nouveau pressé par Gaston et par Julien de prendre part à l'expédition : mais il refusa énergiquement.

— Je ne suis pas, disait-il, l'homme qui convient à de pareilles aventures ; je ne sais manier aucune arme, et je ne veux pas jouer ma vie même pour des millions. Confiez-moi un petit emploi dans votre domaine, cousin Julien. Faites de moi un jardinier, par exemple, ou un garde, c'est tout ce que je désire de vos bontés.

Il fallut bien que le châtelain de Montluizant renonçât à se débarrasser de ce fâcheux. Cependant la déception la plus forte ne fut pas pour lui, mais pour Tiennette. Elle tomba du haut de ses plus beaux rêves, et tout en approuvant avec chaleur la détermination de son mari, elle ne pensa plus qu'au moyen de s'en défaire.

Le premier mot de Rufin fut au sujet d'Isaure.

— L'as-tu interrogée ? demanda-t-il.

— Oui, répondit Tiennette, je l'ai questionnée aussi adroitement que je l'ai pu sur sa mère et sa famille, mais c'était fort inutile.

— Pourquoi cela ? fit le mari.

— Parce que, depuis l'attentat dont elle fut victime, elle a perdu la mémoire des faits antérieurs à cet attentat. Ainsi, elle ne se rappelle même pas le nom de sa mère. Elle n'a gardé aucun souvenir de son enfance, ni des personnes qui l'ont élevée, ni de l'instruction qu'elle a reçue. Il lui semble être au monde depuis quelques mois.

LE CAPITAINE MANDRIN

GRAND RÉCIT D'AVENTURES HISTORIQUES ET DRAMATIQUES

Par Jules de GRANDPRÉ, avec splendides illustrations



AVENTURES et EXPLOITS du CAPITAINE MANDRIN

LE CAPITAINE

MANDRIN

GRAND RÉCIT D'AVENTURES HISTORIQUES ET DRAMATIQUES

Par Jules de GRANDPRÉ

Mandrin n'est pas un malfaiteur vulgaire. C'est un homme de proie, un brigand, mais de large envergure; rien de mesquin ni de lâche chez lui; il pille, mais n'escroque pas; il n'assassine point, il se bat.

Jeune, beau, aventureux et intelligent, il a tout pour lui; il est sympathique, brave, généreux! Il combat et ruine ce que le peuple hait, et partout le peuple est son ami. « Guerre aux châteaux, paix aux chaumières!... A bas la douane, l'octroi, la gabelle! A bas les impôts qui écrasent les pauvres gens!... » Telle est sa devise.

C'est un homme historique; on ne fera jamais l'histoire des abus de l'ancien régime sans parler de Mandrin.

Brigand en 1755, il eût été en 89 un révolutionnaire.

Avant de biffer les lois iniques, il faut briser leurs instruments. Le contrebandier Mandrin fut le plus grand des briseurs de barrières. Il fut un homme nécessaire, son brigandage naquit des abus de son temps.

Quand les impôts sont excessifs, que la misère est extrême, la police est sans autorité, sans force, et le brigandage fleurit!

A la tête de ses deux cents cavaliers, il apporte des ballots de contrebande et ne rançonne que les commis; ses quatre grandes expéditions durent plus d'une année à travers la Franche-Comté, le Dauphiné, le Lyonnais, le Bourbonnais, l'Auvergne, dix-neuf départements, vingt-sept villes dont il s'empare, où il délivre les détenus et vend sa contrebande.

Pour le vaincre il fallut former un camp devant Valence et envoyer 2,000 hommes. On ne le prit que par trahison, et encore aujourd'hui des familles s'honorent de sa parenté et disent qu'il fut un libérateur!

Nulle existence n'est plus romanesque et plus dramatique que celle de ce brigand légendaire. Aucun récit n'est plus intéressant, plus empoignant que celui de la vie du grand contrebandier : le Capitaine Mandrin.

L'Ouvrage est illustré de splendides gravures inédites, en grand format

| | | |
|------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|
| 5 centimes LA LIVRAISON 2 le mardi et 2 le vendredi | TOUTES LES LIVRAISONS SUIVANTES SERONT A 5 CENTIMES ET ILLUSTRÉES DE BELLES GRAVURES A. FAYARD, éditeur, 78, boulev. Saint-Michel, Paris | 25 centimes LA SÉRIE Une tous les 10 jours |
|------------------------------------------------------------------|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------------|

Cet ouvrage illustré à 5 cent. la livraison et à 25 cent. la série atteint les dernières limites de la lecture à bon marché.

Pour les frais d'affranchissement par poste, ajouter 10 centimes par série, c'est-à-dire envoyer autant de fois 35 centimes qu'on désire de séries, à M. FAYARD, éditeur, 78, boulev. St-Michel, Paris.

Pour recevoir quatre séries, adresser 1 fr. 40 en timbres ou mandat-poste. — Pour recevoir 10 séries, adresser 3 fr. 50 et renouveler l'envoi pour recevoir la suite.